



**POLICE
RÉGIONALE**

VILLES DU CENTRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024.....	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION.....	3
L'ANNÉE 2024 EN BREF.....	4
GOUVERNANCE DE LA PRVC.....	5
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS.....	5
COMITÉ DE DIRECTION.....	5
ORGANISATION DE LA PRVC.....	6
ACTIVITÉS DES DIFFÉRENTES ENTITÉS.....	7
DIRECTION DU CORPS DE POLICE.....	7
ENTITÉ POLICE SECOURS.....	7
Missions principales.....	7
Activités 2024.....	7
Contrôles radar.....	7
Conducteur de chien.....	8
Centrale de police – CEN.....	8
Collaboration avec les partenaires.....	9
Véhicules.....	9
ENTITÉ POLICE DE PROXIMITÉ.....	9
Missions principales.....	9
Activités 2024.....	9
Éducation routière.....	10
ENTITÉ POLICE DU STATIONNEMENT.....	11
Missions principales.....	11
Contrôle du stationnement.....	11
ENTITÉ SERVICES GÉNÉRAUX.....	11
Missions principales.....	11
Activités 2024.....	11
TRIBUNAL INTERCOMMUNAL DE POLICE.....	12
Rétrospective 2024.....	12
FINANCES.....	13
Bilan au 31 décembre 2024.....	13
Compte d'exploitation global (Police et Tribunal de Police).....	13
.....	14
Compte de résultat détaillé global (Police + TPOL).....	15
Compte de résultat (Police).....	15
Compte d'exploitation (Tribunal de Police).....	16
Répartition de l'excédent de charges Sion et Sierre.....	16
Commentaires généraux sur les comptes 2024.....	16
Rapport de l'organe de révision.....	16

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

La Police Régionale des Villes du Centre a poursuivi en 2024 son évolution, consciente que les années qui passent contribuent à la façonner et à l'améliorer. Jeune institution, la PRVC démontre à nouveau qu'elle sait tirer le meilleur de son dynamisme, de son organisation moderne et de l'engagement remarquable de ses collaborateurs.

L'année écoulée a une fois de plus mis en lumière la solidité et la disponibilité, tant physique que morale, de l'ensemble du personnel. Chacun a su faire preuve d'une résilience qui force le respect, assumant des missions variées et souvent complexes sans jamais perdre de vue notre mission première : le service à la population. Ce professionnalisme constant, allié à une grande capacité d'adaptation, demeure l'une des forces essentielles de notre corps.

Dans un contexte sécuritaire toujours plus mouvant, où les attentes de la société évoluent et où les situations sensibles se multiplient, notre exemplarité demeure l'une de nos valeurs immuables. Cette exemplarité n'est pas une contrainte : elle est l'expression concrète de notre responsabilité collective et du lien de confiance qui nous unit aux autorités comme aux citoyens. Elle s'exprime par un engagement sincère, une vigilance renouvelée, un dévouement permanent et une cohésion de chaque instant.

Le travail mené en 2024, qu'il soit visible dans l'espace public ou discret dans les coulisses, a permis à notre institution de répondre aux défis du terrain, de renforcer la prévention, d'assurer la sécurité et d'accompagner les personnes en difficulté avec humanité. Cette efficacité découle autant du dévouement de ses équipes que de la qualité de sa conduite stratégique. Il importe donc de remercier chaleureusement l'ensemble du personnel : les policiers engagés sur le terrain, les collaborateurs administratifs qui garantissent la fluidité du fonctionnement à tous les niveaux, les cadres qui portent la vision opérationnelle et l'État-major qui assure la cohérence et la continuité de notre action. Chacun contribue, à son niveau, au rayonnement et à la crédibilité de la PRVC, soyez-en tous remerciés !

Enfin, le soutien constant des autorités communales reste un pilier indispensable. Leur confiance et leur écoute permettent à notre police de progresser et d'ajuster son fonctionnement afin que la population s'y reconnaisse et que chaque collaborateur puisse s'y épanouir. En 2024, la PRVC confirme qu'elle avance avec assurance, humilité et ambition. Ensemble, nous continuerons à bâtir une police efficiente, humaine et fière de servir.

Cyrille Fauchère
Président du Comité de direction

L'ANNÉE 2024 EN BREF

L'année 2024 a été marquée par la prise de possession du nouveau poste de Sion situé dans les locaux de la Poste (gare de Sion) le 1er février 2024.

Auparavant à l'étroit dans les locaux de la rue de Lausanne occupés depuis le début des années 1970, les différentes entités de la PRVC localisées à Sion évoluent désormais au sein d'installations adaptées aux exigences des différents services. Réparti sur trois niveaux, ce nouvel espace permet non seulement d'optimiser les opérations internes et répondre à leurs besoins spécifiques, mais également de créer une zone d'accueil moderne. Cette dernière a été spécialement conçue pour accueillir le public de manière efficace et conviviale, renforçant ainsi l'interaction positive entre la police et la communauté, tout en offrant la confidentialité nécessaire par la création de boxes individuels.

En choisissant un emplacement au cœur de l'activité urbaine et dans un secteur en pleine expansion, le nouveau poste de police assure une présence optimale auprès des citoyens. Cette proximité permet de répondre plus rapidement aux besoins de la population et renforcera le sentiment de sécurité des habitants, travailleurs, étudiants et visiteurs. En effet, depuis plusieurs années, la Ville de Sion a connu un développement significatif dans la partie sud de la ville, notamment avec le projet Cour de Gare et l'implantation des Hautes Ecoles sur la rue de l'Industrie.

De plus, cette localisation stratégique permet également à la PRVC de maintenir une présence continue dans un périmètre faisant régulièrement l'objet de plaintes de citoyens, notamment en lien avec des rassemblements de personnes non-usagères des transports publics pouvant susciter un sentiment d'insécurité chez certains usagers.

L'année 2024 a également été marquée par différents phénomènes climatiques d'importance, dont plusieurs épisodes d'inondations sur les territoires de Sierre et de Sion qui ont mobilisé des effectifs importants. Dans la nuit du 29 juin 2024, le Rhône a débordé à Sierre, inondant le quartier de Sous-Géronde et ravageant le site de production d'aluminium. Fort heureusement, aucune perte humaine n'a été à déplorer, notamment grâce à l'implication de tous les services de secours. La PRVC a été fortement sollicitée durant cette période, en collaboration avec les autres services d'urgence, l'armée et les différents services communaux et cantonaux.

En 2024, une réflexion interne a été menée afin d'optimiser la structure existante. Un groupe de travail au sein de l'entité, composé de cadres et de collaborateurs, s'est penché sur le fonctionnement de la police de proximité et a apporté plusieurs améliorations. Parmi celles-ci, la création d'ilots gérés par plusieurs policiers (contre un seul auparavant) afin de garantir un meilleur suivi des affaires en cours.

Au niveau de l'état-major et son organisation, une profonde réflexion a été entreprise durant le deuxième semestre 2024. En effet, il convenait, après cinq ans d'existence, de tirer un bilan et de déterminer quelles améliorations pouvaient être apportées, dans le but d'offrir des prestations de qualité à la population tout en créant un environnement de travail attractif pour les collaborateurs. La mise en œuvre des modifications proposées sera effective durant le premier trimestre 2025.

GOUVERNANCE DE LA PRVC

Conformément à la Loi sur les communes et aux statuts de l'association de communes de la Police Régionale des Villes du Centre, la PRVC est gouvernée par deux organismes, à savoir l'Assemblée des délégués et le Comité de direction.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'Assemblée des délégués joue le rôle de l'organe délibérant dans la commune et est composé de neuf personnes, soit :

- Les deux Présidents des conseils municipaux des communes membres, soit Sion et Sierre,
- Sept représentants désignés par les conseils municipaux de Sion et Sierre selon la répartition suivante :
 - Quatre représentants pour la Ville de Sion.
 - Trois représentants pour la Ville de Sierre.

Ses principales attributions sont l'approbation du budget et des comptes, la modification des statuts, l'adhésion de nouvelles communes, l'autorisation des emprunts, l'approbation des nouvelles dépenses d'un montant supérieur à CHF 250'000.—, l'approbation des crédits supplémentaires supérieurs à CHF 20'000.—, l'adoption du règlement du personnel et de toutes les directives permettant l'exécution des tâches confiées à la PRVC et la désignation d'un organe de révision.

En 2024, les membres de l'Assemblée des délégués étaient les suivants :

M. Pierre Berthod	Président	Président de la Ville de Sierre
M. Philippe Varone	Vice-président	Président de la Ville de Sion
M. Ralph Guntern	Délégué	Conseiller général, Ville de Sierre
M. Florian Chappot	Délégué	Conseiller municipal, Ville de Sion
M. Stéphane Häfliger	Délégué	Conseiller général, Ville de Sion
M. Pierre Kenzelmann	Délégué	Conseiller municipal, Ville de Sierre
M. Anthony Lamon	Délégué	Conseiller municipal, Ville de Sierre
Mme Nadine Pardo	Déléguée	Conseillère municipale, Ville de Sion
Mme Carole Schmid	Déléguée	Conseillère municipale, Ville de Sion

L'Assemblée des délégués a siégé à deux reprises en 2024 et a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes 2023.
- Approbation du budget 2025.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé de quatre membres, à savoir les deux conseillers municipaux en charge du dicastère de la sécurité de Sion et Sierre ainsi que du commandant et du commandant-adjoint de la PRVC.

Les attributions du comité de direction sont notamment de veiller à l'exécution des buts de l'association conformément aux décisions prises par l'Assemblée des délégués, d'établir le budget de l'association, d'adopter des directives à portée uniquement opérationnelle ainsi que de procéder à l'engagement, à l'assermentation, aux promotions et à la cessation des rapports de travail des employés. À ce titre, le Comité de direction exerce, à l'égard du personnel, les droits et obligations de l'employeur.

Le Comité de direction était composé durant l'année 2024 par :

M. Cyrille Fauchère	Président	Conseiller municipal Ville de Sion
M. Eddy Beney	Vice-président	Conseiller municipal Ville de Sierre
Maj. Bernard Sermier	Membre	Commandant PRVC
Cap. Thomas Zimmermann	Membre	Commandant-adjoint PRVC

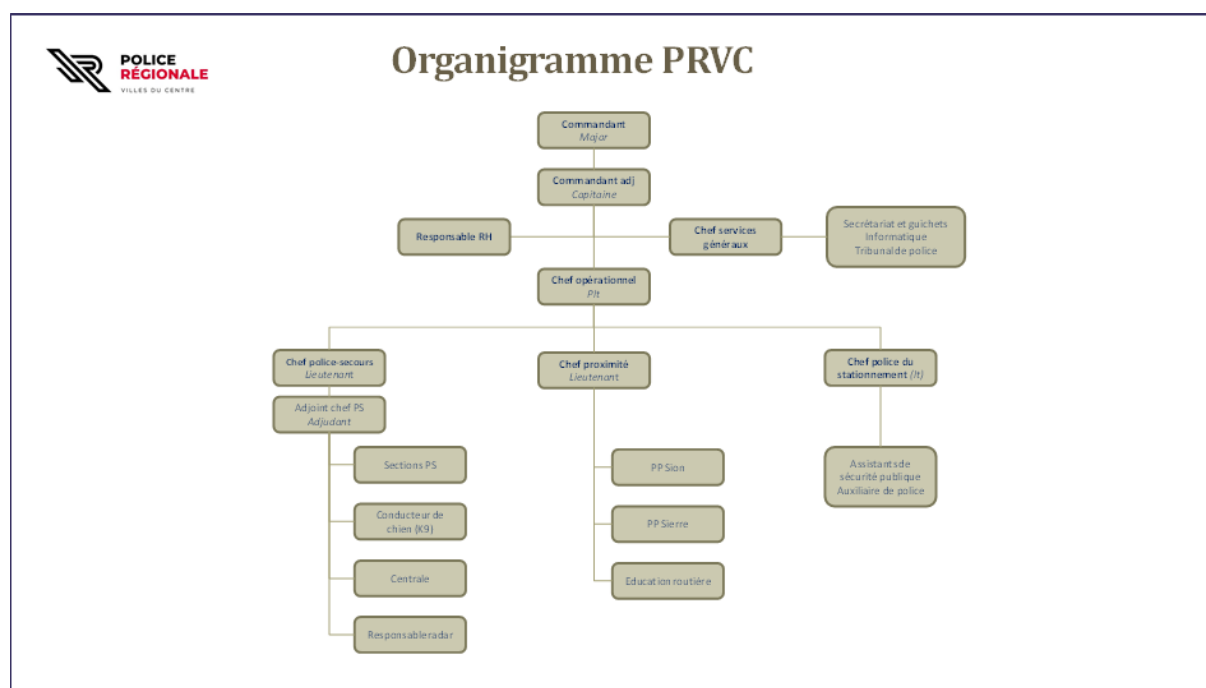
Le Comité de direction s'est réuni à 11 reprises en 2024 et a également traité de nombreux dossiers par voie de circulation. Ses principales actions ont été liées à la gestion des finances, au traitement des dossiers en lien avec le personnel et à l'établissement du projet de budget 2025.

ORGANISATION DE LA PRVC

La PRVC est composée de la Direction du corps de police et de quatre entités, à savoir Police Secours, Police de Proximité, Police du Stationnement et Services Généraux.

L'organisation de la PRVC a peu évolué en 2024. La conduite de la police du stationnement, confiée à un cadre policier en 2023, s'est poursuivie selon cette structure. Ce responsable assure également le service de permanence du corps de police.

L'effectif est resté stable en 2024, avec un nombre restreint de mouvements de personnel.



ACTIVITÉS DES DIFFÉRENTES ENTITÉS

DIRECTION DU CORPS DE POLICE

Placée sous la supervision du Comité de direction, la direction de la PRVC assure les tâches courantes de direction, notamment la gestion des ressources humaines et des finances, le lien avec les échelons politiques de la PRVC et les relations au niveau opérationnel avec les partenaires (communes partenaires, Polices cantonales et municipales, autres acteurs de la protection de la population). La direction coordonne également l'entier des activités opérationnelles du corps de police et veille à la répartition des tâches entre les diverses entités.

ENTITÉ POLICE SECOURS

➤ Missions principales

- Répondre à toutes les interventions à caractère urgent sur le territoire de la PRVC et des communes partenaires (24h/24), que ce soit spontanément, sur délégation de la centrale 117 ou sur appel à la centrale de la PRVC,
- Patrouiller préventivement sur le territoire desservi par la PRVC,
- Assurer les services d'ordre lors des manifestations,
- Procéder aux dénonciations au règlement communal de police et, sur délégation, aux lois fédérales et cantonales,
- Planifier et gérer les moyens de contrôle radar.

➤ Activités 2024

- En 2024, Police Secours a assuré **4'647** interventions (4'809 en 2023) sur demande de la population, soit une moyenne d'environ **12** interventions par jour, dont **215** ont fait l'objet d'une dénonciation au Tribunal de police (284 en 2023).
- **170** services d'ordre (150 en 2023) pour des manifestations ont été effectués en 2024.
- Police Secours a également procédé à **130** contrôles de circulation (198 en 2023). **420** infractions (515 en 2023) ont fait l'objet d'un procès-verbal LCR (Loi sur la circulation routière).

➤ Contrôles radar

La PRVC a procédé à **456** contrôles de vitesse en 2024 dans le but de renforcer la sécurité routière. D'une manière générale, les contrôles se focalisent sur les secteurs sensibles (zones 20 km/h et 30 km/h, abords immédiats des écoles, hôpitaux, EMS, etc.), ainsi que dans les zones générant des plaintes des citoyens.

Activités radar et infractions constatées (nombre)	2023	2024
Contrôles radar	359	456
Contrôles de jour	342	402
Contrôles de nuit	17	54
Véhicules contrôlés	45'737	78'734
Infractions	2'369	4'181
Amendes d'ordre	2'283	4'037
Dénonciations au SCN - Mesures administratives	79	122
Dénonciations au Ministère public	7	17

Retraits de permis de conduite sur place	-	4
Délit de chauffard	-	1

Le taux d'infraction, calculé en rapportant le nombre d'infractions à celui des véhicules contrôlés, est passé de 5,18 % en 2023 à 5,31 % en 2024, soit une légère hausse. À noter qu'un délit de chauffard a été enregistré en 2024 à Sion (vitesse retenue de 104 km/h avec ivresse qualifiée en zone 50).

➤ Conducteur de chien

Le conducteur de chien dispose de deux chiens : un berger belge malinois spécialisé dans la quête d'objets, la recherche de personnes, de pistes et de stupéfiants, ainsi qu'un springer spaniel formé pour la recherche de stupéfiants. Le berger malinois a été mis à la retraite le 10 septembre 2024 après 10 ans de bons et loyaux services.

Quant au springer spaniel, l'année 2024 a été marquée par une importante blessure qui a nécessité deux interventions chirurgicales.

Activités avec engagement du chien de police (nombre)	2023	2024
Recherche de stupéfiants	31	45
Quête d'objets	4	1
Recherche de personnes	2	4
Perquisitions	4	10
Autres interventions de police	0	0
Engagement du chien de police	41	60



➤ Centrale de police – CEN

Le regroupement des centrales de Sierre et de Sion sur un seul site, avec une section dédiée à cette tâche, a permis de constituer un personnel spécifiquement formé. Cela a ainsi amélioré la qualité de réponse à la population tout en réduisant, à terme, les coûts d'investissement et d'exploitation du matériel technique.

La CEN fonctionne 24h sur 24h et répond à toutes les demandes d'intervention de la population ainsi qu'aux appels transférés par la centrale de la police cantonale.

Les centralistes ont répondu à un total de **26'821** appels en 2024.

Au niveau des appels ayant généré l'ouverture d'un cas, les statistiques 2024 sont les suivantes :

Nombre total d'appels dont notamment :	2023	Part %	2024	Part %
Appels au numéro d'urgence PRVC 027 327 6 117	1'988	35 %	2'188	36 %
Transferts de la centrale de la Police cantonale	3'270	57 %	3'437	56.6 %
Autres	421	7.4 %	456	7.4 %
Total des appels gérés par la Centrale PRVC	5'679	100 %	6'081	100 %

➤ Collaboration avec les partenaires

Police Secours a collaboré à de nombreuses reprises avec ses partenaires, à savoir :

Interventions en collaboration avec des partenaires (nombre)	2023	2024
Services du feu 118	488	390
Police des transports CFF	87	104
Travail au noir - Protection des travailleurs	46	8
APEA - OPE	34	32
Interventions avec partenaires	655	534

➤ Véhicules

La PRVC dispose d'un parc de 21 véhicules à moteur (17 voitures et 4 motos), pour un total de **359'000** km parcourus durant l'année 2024 (344'178 km en 2023). À noter que la PRVC remplace progressivement ses véhicules de Police Secours par des véhicules hybrides et que la Police de Proximité dispose de plusieurs véhicules électriques.

ENTITÉ POLICE DE PROXIMITÉ

➤ Missions principales

- assurer un contact permanent et régulier avec la population des différents quartiers attribués ;
- collaborer avec les organisations ou entités actives dans les quartiers (associations de quartier, éducateurs de rue, commerçants, établissements publics, milieux associatifs, RailFair) ;
- résoudre des problématiques récurrentes en collaboration avec les autres partenaires (administration communale, Police cantonale, éducateurs de rue, etc.) ;
- assurer l'éducation routière au niveau primaire, secondaire 1 et 2 ;
- gérer les patrouilleurs adultes ;
- mettre sur pied et participer à des actions visant à la prévention ;
- collaborer avec le service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires (enquêtes, séquestres d'animaux, notifications et prélèvements des eaux de piscines) ;
- collaborer avec le service cantonal de la population et des migrations (enquêtes, naturalisations, auditions et notifications).

➤ Activités 2024

Au cours de l'année 2024, la Police de Proximité a fait l'objet d'une restructuration. Cela a permis une variation plus grande du temps de travail des îlotiers et le découpage des secteurs afin d'optimiser la présence dans les îlots. Les chantiers d'envergure encore en cours, occupent toujours les différents îlotiers qui sont présents et prennent part aux séances de coordination.

Statistiques

	2023	2024
Certificats de bonne vie et mœurs	150	195
Déclaration de détenteurs	120	64
Autorisations héliportage	60	42
Chantiers	46	63
Requêtes et notifications	500	400
Office vétérinaire	10	35
Autorisations de passage (Tonnage)	38	47
Autorisations travail de nuit	115	98
Autorisations signalisation provisoire	8	14
Autorisations réclame routière	80	81
Label Fiesta	35	35
Commandements de payer	5'786	5'518



Durant l'année 2024, la police de proximité a traité **452** dossiers (428 en 2023) plus complexes auxquels une attention particulière a dû être apportée. Les manifestations et les chantiers en cours de réalisation, prennent toujours une part importante dans le planning des ilotiers.

➤ Éducation routière

Cette année encore, le groupe de l'éducation routière a dispensé les cours obligatoires dans toutes les classes et a été renforcé par une collaboratrice. Ils ont dû réadapter le module de prévention "La Campagne du Respect", suite au nouveau film mis sur pieds en collaboration avec le service "Jeunesse et Sport" de la Ville de Sion, le RLC, CarPostal et la PRVC. 22 classes de 8H, soit 488 élèves, ont pu bénéficier de ce cours.

Il faut relever le taux élevé de réussite chez les élèves qui suivent les cours pour l'obtention du permis cyclomoteur dispensés par la PRVC.

Taux de réussite : CO Sion 80 % - CO Ayent 80,95 % (Valais Romand 35,38 %)

L'activité Passeport Vacances rencontre toujours un grand engouement.

Statistiques

Activités d'éducation routière (nombre)	2023	2024
Classes visitées	400	395
Enfants ayant bénéficié de la formation	8'400	8'470
Patrouilleurs adultes	23	21



ENTITÉ POLICE DU STATIONNEMENT

➤ Missions principales

La police du stationnement s'appuie sur ses assistants de sécurité publique pour assurer les missions suivantes :

- Assurer le contrôle des stationnements en surface et dans les parkings souterrains,
- Collaborer avec Police Secours lors des services d'ordre (manifestations),
- Collaborer avec la Police de Proximité pour différentes missions (patrouilleurs scolaires, présence préventive aux abords des écoles, votations, marché de la Vieille Ville de Sion).

➤ Contrôle du stationnement

Le contrôle du stationnement vise à réprimer les comportements dangereux ou inadéquats (parcage sur un passage piétons, parcage non autorisé sur une place à mobilité réduite, etc.). Il permet également de contrôler la durée du stationnement dans les zones limitées afin d'assurer un tournus des véhicules sur ces places. Durant l'année 2024, la police du stationnement a dénoncé **51'272** infractions (57'698 en 2023). Cette diminution du nombre d'infractions constatées est à mettre en lien avec l'absence de plusieurs collaborateurs durant l'année 2024.

Outre les missions de contrôle du stationnement, la Police du Stationnement assure les tâches suivantes :

- gestion de la signalisation ;
- vidange et entretiens horodateurs/parcs ;
- renforts à la centrale PRVC ;
- remplacements aux guichets de Sion et de Sierre.

ENTITÉ SERVICES GÉNÉRAUX

➤ Missions principales

Cette section assure la desserte des guichets de police des postes de Sion et Sierre. Elle assure également toutes les tâches à caractère administratif, comptable ou en lien avec la gestion du contentieux et le Tribunal intercommunal de police. De plus, elle gère également le domaine informatique et télécommunications du corps de police.

➤ Activités 2024

Concernant l'effectif du team, l'année 2024 aura été l'occasion de poursuivre l'automatisation et la simplification de nombreuses tâches et processus entamés en 2022. Les gains obtenus ont eu, comme en 2023, un impact concret. Suite au départ d'une collaboratrice au Tribunal, il n'a pas été nécessaire de repourvoir ce poste de travail administratif.

Concernant l'informatique, l'outil de gestion de la flotte des téléphones portables a été changé. Par la même occasion, les iPhone XR (devenus obsolètes après 4 ans d'utilisation) de tous les agents PS, PP et EM ont été remplacés par des iPhone plus récents.

L'année 2024 aura également été marquée par le déménagement du poste de police de Sion. Un effort conséquent a été réalisé par l'équipe des guichets pour créer un lieu d'accueil à l'image d'une police moderne. Les nombreux retours positifs et réguliers citoyens valident les choix et sont une source de fierté pour l'équipe.

Finalement, ce déménagement aura également été l'occasion d'entamer un tri dans les archives et une réorganisation du stockage de tous ces documents. Un local a été spécialement équipé fin 2024 dans le nouveau poste de police de Sion. Il permettra, en 2025, de centraliser toutes les archives sur un seul et même site géographique.

TRIBUNAL INTERCOMMUNAL DE POLICE

Par convention de délégation, la PRVC assure le secrétariat et la gestion administrative et financière du Tribunal Intercommunal de Police qui regroupe les deux communes membres de l'association PRVC (Sion et Sierre), ainsi que l'ensemble des communes partenaires.

➤ Rétrospective 2024

Affaires traitées par le Tribunal Intercommunal de Police (nombre)	2023	2024
Ordonnances pénales	4'343	4'586
Amendes d'ordre	3'691	3'773
Mises à ban	613	760
Impôt sur les chiens	39	53
Mandats de répression	257	240
Oppositions et contentieux	4'395	3'669
Lettres de maintien	896	610
Lettres d'annulation	1'221	1'150
Réquisitions de poursuite	2'278	1'909
Rappel avant conversion en jours d'arrêt	204	229
Convocations en prison	53	76
Séjour en prison	1	10

FINANCES

➤ Bilan au 31 décembre 2024

Bilan et financement détaillés		à fin DECEMBRE 2024	à fin DECEMBRE 2023
1 Actif		1'858'726	1'764'645
10 ACTIFS CIRCULANTS		1'738'726	1'539'645
100 Disponibilités et placements à court terme		1'374'384	754'037
10000 <u>Caisses</u>		3'000	3'000
100001 Caisse 5 Sierre		500	500
100011 Caisse 1 Sion		2'500	2'500
1001 <u>Comptes postaux</u>		1'366'763	748'872
100101 PostFinance		762'983	527'490
100102 PostFinance Amendes		426'172	164'257
100104 PostFinance Sierre Amendes (ancien)		10'371	9'152
100105 PostFinance Sion Amendes (ancien)		167'237	47'972
1004 <u>Cartes de débit et de crédit</u>		4'622	2'166
100401 Cartes de débit/crédit Sierre		4'622	2'166
101 Créances		16'264	-
1015 <u>Comptes courants internes</u>		16'264	-
101501 Compte de transfert caisse Sierre		6'511	-
101502 Compte de transfert caisse Sion		9'753	-
104 Actifs de régularisation		348'078	785'607
1049 <u>Autres actifs de régularisation, compte de résultats</u>		348'078	785'607
104900 Autres actifs de régularisation, compte de résultat		348'078	785'607
14 ACTIFS IMMOBILISES		120'000	225'000
140 Immobilisations corporelles		120'000	225'000
140902 Installations		120'000	225'000
142 Immobilisations incorporelles PA		-	-
142000 Logiciel		-	-
Bilan et financement détaillés		à fin DECEMBRE 2024	à fin DECEMBRE 2023
2 Passif		1'858'726	1'764'645
20 ENGAGEMENTS COURANTS		1'858'726	1'764'645
200 Engagements résultants des livraisons et de prestations de services		1'599'728	1'381'901
2000 <u>Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers</u>		731'366	1'183'304
200000 Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers		731'366	1'183'304
2001 <u>Comptes courants avec tiers</u>		3'650	2'335
200150 AVS/AC		2'930	197
200152 Caisse de prévoyance		-	3'008
200155 Perte de gain maladie		6'580	869
2005 <u>Comptes courants internes</u>		864'712	200'932
200501 Compte courant Sierre		294'348	40'817
200520 Compte courant Sion		570'364	160'115
204 Passifs de régularisation		258'997	382'744
2045 <u>Autres revenus d'exploitation</u>		-	-
204500 Autres revenus d'exploitations		-	-
2049 <u>Autres actifs de régularisation, compte de résultats</u>		258'997	382'744
204900 Autres passifs de régularisation, compte de résultat		258'997	382'744

➤ Compte d'exploitation global (Police et Tribunal de Police)

Comptes 2023	Compte de résultat détaillé Golbal (Police + TPOL)		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart au budget	
Fr.	3	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Fr.	Fr.	%	Fr.
14'213'403			14'490'954	14'795'980	2.06	305'026
12'224'153	30	Charges de personnel	12'553'972	12'709'530	1.22	155'558
391'543	300	Autorités, commissions et juges	413'836	487'124	15.05	73'288
326'353	300000	Traitements	411'856	417'124	1.26	5'268
65'190	300001	Indemnités (Juriste, jetons de présence)	1'980	70'000	97.17	68'020
9'397'700	301	Traitements	9'639'977	9'751'951	1.15	111'974
8'742'286	301000	Salaires	8'980'025	9'123'951	1.58	143'926
441'810	301001	Indemnités nuit, piquet et inconvénient de service	438'844	400'000	9.71	38'844
13'270	301002	Indemnités spéciales	13'460	4'000	236.50	9'460
200'334	301003	Primes de performance	207'648	224'000	7.30	16'353
12'402	304	Allocations	8'451	16'500	48.78	8'049
5'702	304200	Indemnités repas	1'681	10'000	83.19	8'319
6'700	304900	Autres indemnités	6'770	6'500	4.15	270
2'252'413	305	Charges sociales	2'373'799	2'310'955	2.72	62'844
626'286	305000	AVS/AC	635'809	667'423	4.74	31'614
1'110'123	305200	Caisse de prévoyance	1'201'575	1'091'382	10.10	110'193
193'328	305300	Ass. accident et ass. accident complémentaire	213'287	208'470	2.31	4'817
266'189	305400	Civaf	272'218	283'490	3.98	11'272
56'486	305500	Perte de gain maladie	50'909	60'190	15.42	9'281
170'096	309	Frais de formation	117'910	143'000	17.55	25'090
164'375	309000	Cours et formations	114'005	140'000	18.57	25'995
5'720	309900	Autres charges du personnel	3'905	3'000	30.17	905

1'787'868	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'772'893	1'956'450	9.38	183'557
379'488	310	Charges de matières et de marchandises	244'657	397'000	38.37	152'343
34'326	3100	Matériel de bureau	29'996	40'000	25.01	10'004
34'326	310000	Fournitures et matériel de bureau	29'996	40'000	25.01	10'004
249'271	3101	Matériel d'exploitation, fournitures	192'848	263'000	26.67	70'152
-	310100	Nouveaux écussons PRVC	-	-	-	-
83'195	310101	Vêtements de travail	40'660	75'000	45.79	34'340
13'887	310102	Carnet bulletin amende	30'769	30'000	2.56	769
67'782	310110	Carburant véhicule	62'764	70'000	10.34	7'236
6'859	310111	Pneumatiques véhicules	5'691	7'000	18.69	1'309
4'198	310112	Pièces véhicules et installations	229	3'000	92.38	2'771
73'349	310120	Achat de matériel, d'armement et de signalisation	52'734	78'000	32.39	25'266
-	310121	Education routière	-	-	-	-
94'267	3102	Imprimés, publications	19'466	91'000	78.61	71'534
3'430	310200	Annonces	2'990	6'000	50.16	3'010
90'837	310201	Abonnements	16'475	85'000	80.62	68'525
1'624	3109	Autres charges de matériel et de marchandises	2'348	3'000	21.75	652
1'624	310900	Autres charges de matériel et de marchandises	2'348	3'000	21.75	652
170'483	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	238'074	260'000	8.43	21'927
7'190	3110	Meubles et appareils de bureau	4'611	10'000	53.89	5'389
4'825	311000	Achat de mobiliers	3'729	6'000	37.84	2'271
2'365	311001	Achats téléphones, radios	882	4'000	77.96	3'118
154'161	3111	Machines, appareils et véhicules	217'095	230'000	5.61	12'905
17'717	311100	Achats d'installations	18'018	21'000	14.20	2'982
55'321	311101	Achats de véhicules et machines	93'362	110'000	15.13	16'638
81'122	311102	Leasing véhicule	105'715	99'000	6.78	6'715
9'133	3113	Matériel informatique	16'367	20'000	18.16	3'633
9'133	311300	Achat équipement informatique et électronique	16'367	20'000	-	3'633
3'338	312	Energie, eau et taxes	2'329	15'000	84.48	12'671
3'338	312000	Energies, eau, eaux usées, taxes d'élimination des ordures, électricité	2'329	15'000	84.48	12'671
749'900	313	Prestations de service et honoraires	661'150	639'600	3.37	21'550
415'189	3130	Prestations de services de tiers	324'891	299'300	8.55	25'591
34'057	313001	Abonnements mobiles	19'824	30'000	33.92	10'176
17'685	313003	Radiophonie	6'310	20'000	68.45	13'690
99'051	313004	Frais de port et CCP	104'539	65'000	60.83	39'539
214'466	313005	Frais de poursuites	173'231	150'000	15.49	23'231
1'080	313007	Conférences	-	1'300	100.00	1'300
2'826	313009	Frais évacuation véhicules + location fourrière	1'922	8'000	75.98	6'079
40'177	313010	Prestations effectuées par des tiers	19'065	25'000	23.74	5'935
5'849	313020	Frais refacturés PRVC	-	-	-	-
305'204	3132	Honoraires Conseillers externes	304'267	309'300	1.63	5'033
51'365	313200	Frais de comptabilité, service RH et révision	48'041	50'000	3.92	1'959
234'770	313201	Prestations informatiques	232'708	230'000	1.18	2'708
10'933	313202	Frais accès dossiers informatiques police cantonale	14'578	20'000	27.11	5'422
8'137	313203	Journal de police	8'940	9'300	3.87	360
24'412	3134	Primes d'assurances choses	27'135	26'000	4.36	1'135
18'354	313400	Assurances véhicules	19'568	20'000	2.16	432
1'870	313401	Assurances choses	1'814	1'800	0.76	14
4'188	313402	Assurances RC	5'753	4'200	36.97	1'553
5'094	3137	Impôts et taxes	4'857	5'000	2.86	143
5'094	313701	Impôts	4'857	5'000	2.86	143
73'815	315	Entretien de matériel et de véhicules	79'090	93'000	14.96	13'910
409	315000	Entretien du mobilier	54	2'000	97.30	1'946
1'874	315001	Entretien du matériel	2'162	2'000	8.12	162
4'843	315100	Entretien d'installations	2'782	5'000	44.36	2'218
18'288	315101	Entretien et mise en oeuvre centrale	21'729	19'000	14.37	2'729
37'519	315102	Entretien et réparations véhicules	37'328	50'000	25.34	12'672
4'899	315900	Etalonnages Drager Metas et embouts buccaux	6'404	6'000	6.73	404
5'985	315901	Etalonnages et réparations radars	8'630	9'000	4.11	370
382'610	316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	519'668	501'850	3.55	17'818
222'068	316000	Location et charges Sion	355'972	357'350	0.39	1'378
148'734	316001	Location et charges Sierre	152'980	130'000	17.68	22'980
5'170	316010	Location fibre optique	5'189	6'000	13.52	811
588	316011	Location stand de tir	-	1'500	100.00	1'500
5'162	316012	Location matériel informatique	4'352	4'500	3.29	148
889	316016	Entretien cellules et locaux	1'175	2'500	52.99	1'325
24'572	317	Dédommagements	24'295	45'000	46.01	20'705
9'874	317000	Déplacements et débours	8'448	25'000	66.21	16'553
14'697	317001	Repas, représentation et divers	15'848	20'000	20.76	4'152
-	318	Réévaluations sur créances	-	-	-	-
-	318001	Pertes sur créances	-	-	-	-
3'662	319	Diverses charges d'exploitation	3'631	5'000	27.39	1'370
3'662	319000	Cotisations et frais divers	3'631	5'000	27	1'370
119'997	33	Amortissement de patrimoine administratif	74'364	75'000	0.85	636
119'997	332	Amortissements immo. incorporelles	74'364	75'000	0.85	636
119'997	332000	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles PA	74'364	75'000	0.85	636
81'385	36	Charges de transferts	89'725	55'000	63.14	34'725
81'385	360	Parts de revenus destinées à des tiers	89'725	55'000	63.14	34'725
81'385	360201	Parts de revenus amendes aux communes partenaires	89'725	55'000	63.14	34'725

➤ **Compte de résultat détaillé global (Police + TPOL)**

Comptes 2023			Compte de résultat détaillé Golbal (Police + TPOL)		Comptes 2024		Budget 2024		Ecart au budget	
Fr.			Fr.		Fr.		Fr.		%	Fr.
- 14'213'403	4	REVENUS	- 14'490'954		- 14'795'980		- 14'795'980		2.06	- 305'026
- 4'074'032	42	Taxes et redevances	- 4'208'889		- 3'785'000		- 3'785'000		11.20	- 423'889
- 980'686	421	Emoluments pour actes administratifs	- 914'442		- 505'000		- 505'000		81.08	- 409'442
- 4'390	421000	Emoluments	- 4'670		- 5'000		- 5'000		6.60	- 330
- 976'296	421001	Frais administratifs	- 909'772		- 500'000		- 500'000		81.95	- 409'772
- 175'107	426	Remboursements	- 323'910		- 280'000		- 280'000		15.68	- 43'910
- 175'107	426000	Indemnités assurance personnel	- 323'910		- 280'000		- 280'000		15.68	- 43'910
- 2'918'239	427	Amendes	- 2'970'537		- 3'000'000		- 3'000'000		0.98	- 29'463
- 2'918'239	427000	Amendes	- 2'970'537		- 3'000'000		- 3'000'000		0.98	- 29'463
- 292'647	43	Revenu divers	- 290'167		- 231'000		- 231'000		25.61	- 59'167
- 127'046	430900	Autres prestations	- 98'541		- 100'000		- 100'000		1.46	- 1'459
- 16'414	430901	Ventes diverses	- 31'664		- 2'500		- 2'500		1'166.55	- 29'164
- 923	430902	Fourrière	- 3'180		- 3'500		- 3'500		9.14	- 320
- 9'968	430903	Autorisation spéciale	- 6'550		- 5'000		- 5'000		31.00	- 1'550
- 33'205	430904	Remboursements abonnements	- 19'266		- 30'000		- 30'000		35.78	- 10'734
- 80'296	430905	Autorisation de stationnement pour véhicule utilitaires	- 101'967		- 65'000		- 65'000		56.87	- 36'967
- 15'091	430910	Frais intervention police	- 19'080		- 15'000		- 15'000		27.20	- 4'080
- 9'705	430915	Recettes provenant de prestations effectuées pour des tiers	- 9'919		- 10'000		- 10'000		0.81	- 81
-	430920	Recettes provenant répartition des charges PRVC - TPOL	-		-		-			-
- 9'846'724	46	Revenus de transferts	- 9'984'130		- 10'779'980		- 10'779'980		7.38	- 795'850
- 9'846'724	461	Dédommagement des communes	- 9'984'130		- 10'779'980		- 10'779'980		304.61	- 795'850
- 9'846'724	4612	Dédommagements des communes	- 9'984'130		- 10'779'980		- 10'779'980		7.38	- 795'850
- 72'272	461200	Sierre Collecte des recettes parcomètres	- 73'302		- 55'000		- 55'000		33.28	- 18'302
- 79'915	461201	Sierre Collecte des recettes des parking	- 87'885		- 65'000		- 65'000		35.21	- 22'885
-	461202	Sierre Vente des vignettes de zone	- 4'662		- 18'000		- 18'000		74.10	- 13'338
- 2'716	461203	Sierre Vente des vignettes Bellevue	-		-		-			-
- 67'620	461206	Sierre secrétaire administrative	- 69'196		- 60'000		- 60'000		15.33	- 9'196
- 16'775	461207	Sierre Impôt sur les chiens	- 16'650		- 15'000		- 15'000		11.00	- 1'650
- 10'400	461208	Sierre Naturalisation	- 47'900		- 20'000		- 20'000		139.50	- 27'900
-	461209	Sierre Vidéo surveillance	- 5'987		- 5'000		- 5'000		19.74	- 987
- 330'000	461220	Sion Aéroport	- 310'000		- 315'000		- 315'000		1.59	- 5'000
- 8'000	461221	Sion Administration générale	- 11'000		- 8'000		- 8'000		237.50	- 19'000
- 60'000	461222	Sion Parcs permanence 365/365	- 60'000		- 60'000		- 60'000			-
- 14'817	461223	Sion Impôt sur les chiens	-		- 25'000		- 25'000		100.00	- 25'000
- 4'992	461224	Sion Vignette de zone	-		- 11'000		- 11'000		100.00	- 11'000
- 1'766'259	461230	Participation des communes partenaires	- 1'812'902		- 1'745'000		- 1'745'000		3.89	- 67'902
- 2'491'183	461240	Excédents de charges supportés par la Ville de Sierre	- 2'523'996		- 2'817'681		- 2'817'681		10.42	- 293'685
- 4'907'164	461241	Excédents de charges supportés par la Ville de Sion	- 4'973'636		- 5'552'299		- 5'552'299		10	- 578'663
-	48	Revenus extraordinaires	- 7'768		-		-			-
-	483	Revenus extraordinaires	- 7'768		-		-			-
-	483000	Revenus divers extraordinaires	- 7'768		-		-			-

Compte de résultat (Police)

Comptes 2023	Compte de résultat Police		Comptes 2024	Budget 2024		Ecart au budget	
Fr. 13'482'831	3	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Fr. 13'788'054	Fr. 14'035'818	% 1.77	Fr. 247'764	
11'768'556	30	Charges de personnel	12'050'374	12'139'368	- 0.73	88'994	
9'397'700	301	Traitements	9'639'977	9'751'951	- 1.15	111'974	
12'402	304	Allocations	8'451	16'500	- 48.78	8'049	
2'188'552	305	Charges sociales	2'285'928	2'227'917	2.60	58'011	
169'902	309	Frais de formation	116'019	143'000	- 18.87	26'981	
1'512'893	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'573'590	1'766'450	- 10.92	192'860	
371'710	310	Charges de matières et de marchandises	240'956	387'000	- 37.74	146'044	
170'483	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	238'074	260'000	- 8.43	21'927	
3'338	312	Energie, eaux et taxes	2'329	15'000	- 84.48	12'671	
482'703	313	Presations de service et honoraires	465'730	459'600	1.33	6'130	
73'815	315	Entretien de matériel et de véhicules	79'090	93'000	- 14.96	13'910	
382'610	316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	519'668	501'850	3.55	17'818	
24'572	317	Dédommagements	24'113	45'000	- 46.42	20'887	
-	318	Réévaluations sur créances	-	-	-	-	
3'662	319	Diverses charges d'exploitation	3'631	5'000	- 27.39	1'370	
119'997	33	Amortissement de patrimoine administratif	74'364	75'000	- 0.85	636	
119'997	330	Amortissements immobilisations incorporelles PA	74'364	75'000	- 0.85	636	
-	332	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles PA	-	-	-	-	
81'385	36	Charges de transferts	89'725	55'000	63.14	34'725	
81'385	360	Parts de revenus destinées à des tiers	89'725	55'000	63.14	34'725	
-	361	Dédommagements à des collectivités publiques	-	-	-	-	
Comptes 2023	Compte de résultat Police		Comptes 2024	Budget 2024		Ecart au budget	
Fr. 13'482'831	4	REVENUS	Fr. 13'788'054	Fr. 14'035'818	% 1.77	Fr. 247'764	
- 3'097'735	42	Taxes et redevances	- 3'299'117	- 3'285'000	0.43	- 14'117	
- 4'390	421	Emoluments pour actes administratifs	- 4'670	- 5'000	6.60	330	
- 175'107	426	Remboursements	- 323'910	- 280'000	15.68	- 43'910	
- 2'918'239	427	Amendes	- 2'970'537	- 3'000'000	0.98	- 29'463	
- 292'647	43	Revenu divers	- 290'167	- 231'000	25.61	- 59'167	
- 10'092'448	46	Revenus de transferts	- 10'191'002	- 10'519'818	3.13	- 328'816	
- 10'092'448	461	Dédommagement des communes	- 10'191'002	- 10'519'818	3.13	- 328'816	
-	48	Revenus extraordinaires	- 7'768	-	-	-	
-	483	Revenus extraordinaires	- 7'768	-	-	-	

➤ Compte d'exploitation (Tribunal de Police)

Comptes 2023	Compte de résultat Tribunal de Police		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart au budget	
Fr.			Fr.	Fr.	%	Fr.
730'572	3	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	702'900	760'162	- 8	57'262
455'597	30	Charges de personnel	503'598	570'162	- 12	66'564
391'543	300	Autorités, commissions et juges	413'836	487'124	- 15	73'288
63'860	305	Charges sociales	87'871	83'038	6	4'833
194	309	Frais de formation	1'891	-		194
274'975	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	199'303	190'000	5	9'303
7'778	310	Charges de matières et de marchandises	3'701	10'000	- 63	6'299
267'196	313	Prescriptions de service et honoraires	195'420	180'000	9	15'420
-	317	Dédommagements	182	-		182
Comptes 2023	Compte de résultat Tribunal de Police		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart au budget	
Fr.			Fr.	Fr.	%	Fr.
730'572	4	REVENUS	702'900	760'162	- 8	57'262
- 976'296	42	Taxes et redevances	- 909'772	- 500'000	82	- 409'772
- 976'296	421	Emoluments pour actes administratifs	- 909'772	- 500'000	82	- 409'772
245'725	46	Revenus de transferts	206'872	260'162	- 180	467'034
245'725	461	Dédommagement des communes	206'872	260'162	- 180	467'034

➤ Répartition de l'excédent de charges Sion et Sierre



Répartition de l'excédent de charges PRVC - Villes de Sion et Sierre - comptes 2024

Excédent de charges PRVC	7'704'503 CHF
Excédent de charges Tpol	-206'871 CHF
Excédent de charges à répartir au prorata population	7'497'632 CHF

Répartition au prorata de la population	Habitants	Excédent au prorata
Sion	35'227	4'973'619 CHF
Sierre	17'877	2'524'013 CHF
TOTAL	53'104	7'497'632 CHF

Comparaison avec budget validé	Budget 2024 validé	Résultat final	Acompte versé	Montant à rembourser
Sion	5'551'627 CHF	4'973'619 CHF	5'544'000 CHF	570'381 CHF
Sierre	2'818'353 CHF	2'524'013 CHF	2'818'344 CHF	294'331 CHF
TOTAL	8'369'980 CHF	7'497'632 CHF	8'362'344 CHF	864'712 CHF

➤ Commentaires généraux sur les comptes 2024

Le résultat financier de l'année 2024 est satisfaisant, avec un résultat final de CHF 7'497'632.- d'excédent de charges contre CHF 8'369'980.- budgétisés. Le résultat final représente CHF 872'348.- de moins que le budget. Un montant de CHF 864'712.- a été remboursé aux deux villes, à savoir CHF 570'381.- à la Ville de Sion et CHF 294'331.- à la Ville de Sierre (répartition selon le nombre d'habitants par commune au 31 décembre de l'année précédente).

Ce résultat s'explique par des charges parfaitement maîtrisées, ainsi que par une augmentation des revenus, notamment au niveau des recettes du Tribunal de police et de la participation des communes partenaires dont le tarif a été adapté à l'IPC, comme le prévoient les conventions de collaboration signées avec lesdites communes.

➤ Rapport de l'organe de révision

En date du 26 février 2025, le réviseur désigné par l'assemblée des délégués a rendu son rapport et a conclu à la conformité des comptes annuels de l'association PRVC.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des délégués de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC), à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jacques Voeffray
Expert-réviseur agréé

Sion, le 26 février 2025
Exemplaire numérique